

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 MARS 2019

Ainsi, l'an deux mille dix-neuf, le lundi onze mars à vingt heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi cinq mars 2019, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de M. Michel SCICLUNA, Maire.

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de **39**.

ETAIENT PRESENTS : (28 puis 27)

Charles ABALLEA	Francis BREGEARD	Frédéric GRIZARD	Christian PASQUIER
Youssef AFOUADAS	Roselyne CHIROSEL	Michelle GUYOT	Michel SCICLUNA
Catherine AUBIJOUX	Sandrine DA MOTA	Claudine JIMENEZ	Marc STEFANI
Dimitri BEIGNON	Yoann DEBOUCHAUD	Catherine LE COARER	Aude TALABARDON
Hugues BERTAULT	Jean-Luc DU CERF	Stéphane LEMOINE	Catherine TAURELLE
Gilberte BLUM	Olivier FABRE	Dominique LETOUZE	Robert TROUILLET
Sylviane BOENS	Corine FOUCTEAU	Jack NOURY	Anne-Marie VASLIN

M. Marc STEFANI est présent jusqu'à 20h39. Il quitte la salle du conseil et remet son pouvoir au cours du point n°4 – Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2019.

ABSENTS AYANT DONNE UN POUVOIR : (8 puis 9)

Jean-Pierre ALCIERI	a donné pouvoir à	Jean-Luc DU CERF
Claudine CAGNIEUL	a donné pouvoir à	Gilberte BLUM
Valérie CHANTELAUZE	a donné pouvoir à	Aude TALABARDON
Chrystiane CHEVALLIER	a donné pouvoir à	Youssef AFOUADAS
Jean-Louis DEHAECK	a donné pouvoir à	Catherine LE COARER
Gérard LEFEBVRE	a donné pouvoir à	Christian PASQUIER
Sonia ROUSSELLE	a donné pouvoir à	Michel SCICLUNA
Marc STEFANI	a donné pouvoir à	Sylviane BOENS à 20h39
Corinne VERGER	a donné pouvoir à	Dimitri BEIGNON

ABSENTS N'AYANT PAS DONNE DE POUVOIR : (3)

Frédéric **BELLANGER**
Guy **BORDIER**
Caroline **POURVU**

SECRETAIRE DE SEANCE :

Charles **ABALLEA** est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures

PREAMBULE

M. Michel SCICLUNA, maire, annonce les pouvoirs et constate que le quorum est atteint. Il procède à la désignation du secrétaire de séance.

A l'interrogation de M. Michel SCICLUNA, maire, les conseillers présents confirment avoir reçu dans les délais impartis, la convocation à la présente séance accompagnée de ses annexes et portant mention de l'ordre du jour complet.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 FEVRIER 2019

M. Michel SCICLUNA, maire, soumet au vote le procès-verbal du 12 février 2019.

En l'absence d'observation complémentaire et après en avoir délibéré, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

SAEM

2. DELIBERATION N°19/042 : ZONE D'ACTIVITES DU PAYS ALNELOIS - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE REMISE DES OUVRAGES

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE :

Par délibération du Conseil municipal le 15 Avril 1992, le dossier de création et la réalisation de la Zone d'aménagement concerté d'Equillemont a été approuvé.

Le mode de réalisation retenu est une concession d'aménagement confiée à la SAEM de la Ville d'Auneau par convention en date du 16 avril 1992 pour une durée de six ans (*échéance en avril 1998*).

Elle a été renouvelée plusieurs fois par voie d'avenants. Suite au retrait de la commune de la Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise, ladite convention a été transférée à la commune.

Elle est arrivée à échéance le 30 juin 2016. La concession d'aménagement dispose que le concédant doit recevoir les ouvrages et équipements réalisés pour son compte (article 2.2.3).

Il s'agit des éléments suivants :

- Les voiries : rues Hellé Nice et Marie Marvingt et leurs accessoires (espaces verts, réseaux de gaz, réseaux d'électricité, armoires électriques, éclairage public ...).
- Les espaces verts de la route de Garnet
- Les réseaux d'alimentation en eaux potables, assainissement eaux pluviales et eaux usées de ces rues
- L'éclairage public
- Les alimentations gaz et électrique

Aucune réserve n'ayant été formulée par la commune, la remise des ouvrages peut être effectuée. Pour ce faire, il convient d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents.

De façon concomitante, il convient également de procéder au classement dans le domaine public des voiries et espaces publics. Il est rappelé que ce classement peut s'effectuer sans enquête publique, dès lors que les voies proposées au classement dans le domaine public sont bien ouvertes à la circulation publique et le resteront après classement, ce qui est effectivement le cas.

Ce classement permet ainsi de comptabiliser dans le calcul linéaire de voirie communale les voies susmentionnées **d'une longueur de 993,70 mètres linéaires**.

A cette occasion, il convient de rectifier le linéaire de voirie communale figurant dans la dernière délibération du conseil municipal ayant pour objet le classement dans le domaine public des voies.

En ajoutant les 993,70 ml au total existant, on obtient une **longueur de voirie communale de 54 623,37 ml**.

VU la convention publique d'aménagement approuvée le 15 avril 1992 par le Conseil Municipal de la commune ;

Considérant que ladite convention prévoit la remise des voiries et réseaux divers à la commune ;

VU le

VU le Code de la Voirie routière et notamment ses articles L. 141-1 à L. 141-3 ;

Considérant que toutes les conditions sont réunies pour procéder au classement dans le domaine public des parcelles ;

Considérant que le classement envisagé n'aura aucune conséquence sur la fonction de desserte ou de circulation assurée qui s'y trouvent ;

Considérant qu'il n'y a pas lieu de procéder à une enquête publique ;

Considérant la dernière mise à jour du tableau de classement de voirie communale qui portait la longueur totale de voirie à 53 629,67 ml ;

Il est proposé aux conseillers d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, sachant que les conditions d'adoption des délibérations du conseil municipal sont respectivement fixées par les articles L. 2121-20, L. 3121-14 et L. 4132-13. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés, c'est-à-dire que seuls entrent en ligne de compte les votes « pour » et « contre », **les abstentions n'étant pas prises en considération**. Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans sa décision du 10 décembre 2001 (req. n° 235027), dans une procédure de vote à scrutin secret, les bulletins blancs ou nuls ne sauraient être pris en compte pour la détermination des suffrages exprimés; il en est de même pour les abstentions lorsque le vote a lieu au scrutin ordinaire ou au scrutin public. Dès lors, une délibération est acquise à l'unanimité si tous les conseillers qui se sont exprimés sont favorables à son adoption.

Voix Contre : 0

Abstention : 1 > M. Dominique LETOUZE

Voix Pour : 35

LE CONSEIL MUNICIPAL

ARTICLE 1 : AUTORISE M. DUCERF, 1^{er} adjoint, à signer le procès-verbal de remise des ouvrages de la Zone d'Activités du Pays Alnélois avec la SAEM de la Ville d'Auneau :

- Réseaux d'alimentation en eau potable et réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales
- Voiries rues Hellé Nice, Marie Marvingt, la route de Garnet
- Espaces verts
- Réseaux gaz et électricité

ARTICLE 2 : Décide de classer dans le domaine public communal les parcelles non bâties et réservées à la voirie et aux espaces et équipements publics préalablement remises.

ARTICLE 3 : Décide de comptabiliser le linéaire de voirie communale des voies susmentionnées d'une longueur de 993,70 mètres linéaires

ARTICLE 4 : Adopte la mise à jour du tableau de classement de voirie communal portant la longueur totale de voirie à **54 623,37 ml.**

ARTICLE 5 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette affaire et à transmettre au service départemental du cadastre les informations nécessaires à la mise à jour du plan cadastral.

ARTICLE 6 : CHARGE M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération.

RESSOURCES HUMAINES

3. DON SOLIDAIRE DE JOURS DE REPOS

RAPPORTEUR : *Mme Catherine AUIBJOUX*

NOTE DE SYNTHÈSE :

Mme AUIBJOUX signale que le Comité Technique initialement prévu le 7 mars 2019 au cours duquel devait être abordé le don solidaire de jours de repos n'a finalement pas eu lieu.

De ce fait, ce projet ne peut être présenté en conseil municipal.

M. le Maire retire ce point de l'ordre jour et l'ajourne.

FINANCES

4. DELIBERATION N° 19/043 - RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

RAPPORTEUR : *M. Jean-Luc DUCERF*

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE :

L'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend obligatoire le rapport sur les orientations générales budgétaires dans les communes de 3.500 habitants et plus.

Il est donc proposé au conseil municipal de prendre acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2019 annexé à la présente délibération et envoyé dans les délais réglementaires à l'ensemble des conseillers municipaux



M. Marc STEFANI quitte la salle à 20h39. Il remet son pouvoir à Mme Sylviane BOENS et ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la « LOI n°2015-991 du 07 août 2015 art. 107 » ;
- VU l'avis des commissions communales « Politique Financière et Logistique Interne Associative » du 4 mars 2019 ;
- Considérant que le Rapport d'Orientations Budgétaires doit se tenir avant le vote du Budget Primitif.

ARTICLE UNIQUE : Prend acte du Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2019 en annexe.

5. DELIBERATION N° 19/044 - FONDATION DU PATRIMOINE : AVENANT N°4 DE LA SOUSCRIPTION POUR L'ÉGLISE ST MARTIN A BLEURY

RAPPORTEUR : M. le Maire

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE :

Dans le but de restaurer l'église Saint Martin à Bleury, une campagne de mobilisation du mécénat populaire et du mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine a été lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

La Fondation du patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... Tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets.

Les missions premières de la Fondation sont au nombre de cinq :

- Sensibiliser les Français au nécessaire effort commun en faveur de notre patrimoine national ;
- Contribuer à l'identification des édifices et des sites menacés de disparition ;
- Susciter et organiser le partenariat entre les associations qui œuvrent en faveur du patrimoine, les pouvoirs publics nationaux et locaux, et les entreprises prêtes à engager des actions de mécénat ;
- Participer à la réalisation de programmes de restauration ;
- Favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire.

Dans ce cadre, une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine a été approuvée le 13 juin 2008.

Aussi il convient d'approuver l'avenant n°4 qui réajuste les montants des travaux par tranche depuis 2008.

La tranche 5 : 2013-2019 s'élève à 344 433 € HT

Le présent avenant a été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux en annexe du présent projet de délibération dans les délais réglementaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ARTICLE 1 : Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°4 annexé de la convention de souscription liant la Fondation du Patrimoine et la Commune.

ARTICLE 2 : Charge M. le Maire de l'exécution de la présente délibération.

6. DELIBERATION N° 19/045 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPDR)– VIDEOPROTECTION DU CENTRE-VILLE

RAPPORTEUR : M. STEPHANE LEMOINE

NOTE DE SYNTHÈSE :

Considérant la vidéoprotection comme un outil de gestion de l'espace public au service de la politique de sécurité et de prévention, les caméras installées par la Commune ont fait l'objet d'une étude qui a démontré l'intérêt local pour la Police municipale ainsi que pour la gendarmerie dans le cadre des infractions récurrentes sur des sites précis du territoire.



Un déploiement de caméras de vidéoprotection dans l'hyper-centre et à différents lieux stratégiques de la ville est effectué.

Il est proposé au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention dans le cadre du FIPDR 2019 au taux de référence de 50%.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

PROJET	MONTANT TTC	TVA	MONTANT HT	SUBVENTIONS HT		Autofinancement TTC
				organismes	Montant	
Fournitures et installation caméra vidéo protection	32 709.60	5 440.23	27 258	FDI FIPDR 50%	7 498 13 629	
Total	32 698.23	5 440.23	27 258		21 127	11 571.23

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention au titre du FIPDR 2019 d'un montant de **13 629 €** pour une dépense HT de 27 258 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, sachant que les conditions d'adoption des délibérations du conseil municipal sont respectivement fixées par les articles L. 2121-20, L. 3121-14 et L. 4132-13. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés, c'est-à-dire que seuls entrent en ligne de compte les votes « pour » et « contre », **les abstentions n'étant pas prises en considération**. Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans sa décision du 10 décembre 2001 (req. n° 235027), dans une procédure de vote à scrutin secret, les bulletins blancs ou nuls ne sauraient être pris en compte pour la détermination des suffrages exprimés; il en est de même pour les abstentions lorsque le vote a lieu au scrutin ordinaire ou au scrutin public. Dès lors, une délibération est acquise à l'unanimité si tous les conseillers qui se sont exprimés sont favorables à son adoption.

Voix Contre : 0

Abstention : 1 > M. Marc STEFANI

Voix Pour : 35

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la liste des projets éligibles pour 2019 ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

ARTICLE 1 : Autorise M. le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du FIPDR 2019 et ce au taux de référence de 50% soit **13 629 €** pour un montant total des travaux s'élevant à 27 258 € HT et selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

ARTICLE 2 : Autorise M. le Maire à signer toute pièce afférente au dossier.

7. DELIBERATION N°19/046 - ENERGIE EURE-ET-LOIR : CONVENTION D'ENFOUISSEMENT D'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE GALLARDON – 2EME TRANCHE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°19/038 DU 12/02/19

RAPPORTEUR : M. le Maire

NOTE DE SYNTHÈSE :

La Préfecture a signalé à la commune d'Ymonville que la délibération concernant un projet similaire à celui de la commune et rédigée de la même manière que notre délibération n° 19/038 du 12 février 2019 était entachée d'illégalité. En effet, la dimension environnementale n'était pas mentionnée. Aussi, Energie Eure-et-Loir, par précaution, demande à toutes les communes concernées d'annuler et remplacer les délibérations déjà prises.

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal le projet d'enfouissement des réseaux aériens de distribution d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public envisagé route de Gallardon T2 et précise que celui-ci fait l'objet d'un avis favorable d'ENERGIE Eure-et-Loir quant à sa programmation et à son financement sur l'exercice budgétaire 2019.

Il est à remarquer que les interventions prévues en matière d'éclairage public s'inscrivent dans une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation d'énergie. En l'état, ces travaux prévoient en



effet le remplacement des installations énergivores existantes par des installations équipées de lampes à basse consommation de type LED.

Il convient donc à présent de statuer sur les modalités de réalisation de cette opération et d'arrêter le plan de financement établi à titre prévisionnel par ENERGIE Eure-et-Loir qui se présente comme suit :

1) Exécution des travaux :

RESEAUX	Maitrise d'ouvrage	COUT estimatif HT	PARTENARIAT FINANCIER				
			ENERGIE Eure-et-Loir		collectivité		
distribution publique d'électricité (Article L5212-26 du CGCT)	Environnement BT	ENERGIE Eure-et-Loir	83 000 €	65%	53 950 €	35%	29 050 €
	Sécurisation BT	ENERGIE Eure-et-Loir	- €	65%	- €	35%	- €
	Modernisation HTA	ENERGIE Eure-et-Loir	- €	100%	- €	0%	- €
Communications électroniques : terrassements, chambres, fourreaux		collectivité*	17 000 €	0%	- €	100%	17 000 €
éclairage public (Article L5212-26 du CGCT)		ENERGIE Eure-et-Loir	22 000 €	65%	14 300 €	35%	7 700 €
TOTAL			122 000 €		68 250 €		53 750 €

* Par convention, la collectivité confie temporairement (le temps des travaux) sa maîtrise d'ouvrage à ENERGIE Eure-et-Loir.

2) Frais de coordination :

La collectivité est redevable envers ENERGIE Eure-et-Loir d'une contribution représentative des frais de coordination des travaux, d'un montant de **4 240 €**

En conséquence, après avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ARTICLE 1 : Annule et remplace la délibération n°19/038 du 12/02/2018.

ARTICLE 2 : Approuve la programmation de ce projet d'enfouissement des réseaux pour 2019, **et s'engage** à ce que le lancement des travaux intervienne sur cette même année, l'octroi des aides financières par ENERGIE Eure-et-Loir ne pouvant être maintenu dans le cas contraire.

ARTICLE 3 : Approuve le plan de financement prévisionnel de cette opération **et s'engage** à inscrire les crédits correspondants à son budget, la contribution de la collectivité aux travaux placés sous la maîtrise d'ouvrage d'ENERGIE Eure-et-Loir (électricité, éclairage public au titre de la maîtrise de la consommation d'énergie – Article L5212-26 du CGCT) prenant la forme de fonds de concours déterminés dans la limite du plan de financement prévisionnel.

ARTICLE 4 : S'engage à régler à ENERGIE Eure-et-Loir le coût intégral (y compris la TVA) des travaux relatifs au génie civil de communications électroniques.

ARTICLE 5 : Opte pour le versement d'un acompte de 50 % sur production d'un document attestant du démarrage de l'opération (ordre de service) suivi du paiement du solde dès réception des travaux quant aux modalités de versement des participations dues à ENERGIE Eure-et-Loir :

ARTICLE 6 : S'engage à verser à ENERGIE Eure-et-Loir, à réception des travaux, une contribution représentative des frais de coordination des travaux, d'un montant de **4 240 €**

ARTICLE 7 : Autorise M. le Maire à signer les conventions à intervenir respectivement avec ENERGIE Eure-et-Loir et la Société ORANGE pour la réalisation et la coordination des travaux d'enfouissement.

ARTICLE 8 : Prend acte de la nécessité d'émettre à l'achèvement des travaux un titre de recette d'un montant de 200 euros à la Société ORANGE au titre de sa participation aux travaux de terrassements communs.

8. DELIBERATION N°19/047 - ENERGIE EURE-ET-LOIR : CONVENTION D'ENFOUISSEMENT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU VIADUC, IMP. DE LA SINA, CHEMIN DE LA MONTAGNE – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°19/037 DU 12/02/19

RAPPORTEUR : M. le Maire

NOTE DE SYNTHÈSE :

La Préfecture a signalé à la commune d'Ymonville que la délibération concernant un projet similaire à celui de la commune et rédigée de la même manière que notre délibération n° 19/038 du 12 février 2019 était



entachée d'illégalité. En effet, la dimension environnementale n'était pas mentionnée. Aussi, Energie Eure-et-Loir, par précaution, demande à toutes les communes concernées d'annuler et remplacer les délibérations déjà prises.

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d'enfouissement des réseaux aériens de distribution d'électricité et d'éclairage public envisagé, en tranchée aménagée par la commune, rue du Viaduc, impasse de la Sina et chemin de la Montagne, et précise que celui-ci fait l'objet d'un avis favorable d'ENERGIE Eure-et-Loir quant à sa programmation et à son financement sur l'exercice budgétaire 2019.

Il est à remarquer que les interventions prévues en matière d'éclairage public s'inscrivent dans une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation d'énergie. En l'état, ces travaux prévoient en effet le remplacement des installations énergivores existantes par des installations équipées de lampes à basse consommation de type LED.

Il convient donc à présent de statuer sur les modalités de réalisation de cette opération et d'arrêter le plan de financement établi à titre prévisionnel par ENERGIE Eure-et-Loir qui se présente comme suit :

TRAVAUX DE RESEAUX EN TRANCHEE REMISE PAR LA COLLECTIVITE	Maîtrise d'ouvrage	COUT estimatif HT	PARTENARIAT			
			ENERGIE Eure-et-Loir		collectivité	
Distribution Publique d'Electricité (Article L5212-26 du CGCT) : câblage BT, reprise des branchements, dépose des supports	ENERGIE Eure-et-Loir	38 000 €	100%	38 000 €		- €
Eclairage public (Article L5212-26 du CGCT) : câblage, fourniture, pose et raccordement de foyers lumineux	ENERGIE Eure-et-Loir	15 000 €	65%	9 750 €	35%	5 250 €
TOTAL		53 000 €		47 750 €		5 250 €

En conséquence, après avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Article 1 : Annule et remplace la délibération n°19/037 du 12/02/2018.

Article 2 : Approuve la programmation de ce projet d'enfouissement des réseaux pour 2019, **et s'engage** à ce que le lancement des travaux intervienne sur cette même année, l'octroi des aides financières par ENERGIE Eure-et-Loir ne pouvant être maintenu dans le cas contraire.

Article 3 : S'engage à faire réaliser sur **l'année 2019** les travaux de terrassement nécessaires au projet d'enfouissement ainsi qu'ultérieurement les opérations de réfection de la voirie.

Article 4 : Approuve le plan de financement prévisionnel de cette opération **et s'engage** à inscrire les crédits correspondants à son budget, la contribution due à ENERGIE Eure-et-Loir (électricité, éclairage public au titre de la maîtrise de la consommation d'énergie – Article L5212-26 du CGCT) prenant la forme de fonds de concours déterminés dans la limite du plan de financement prévisionnel.

Article 5 : Autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir avec ENERGIE Eure-et-Loir pour la réalisation des travaux d'enfouissement en coordination.

9. DELIBERATION N°19/048 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION QUADRIPARTITE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR CONCERNANT LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROTTOIRS ET D'ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES DE LA RUE DE LA GIRAFE

RAPPORTEUR : M. le Maire

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE :

M. le Maire rappelle que la rue de la Girafe concerne trois communes : Le Gué de Longroi, Levainville et Auneau-Bleury-Symphorien.

Aussi, il convient d'aménager des trottoirs et l'assainissement pluvial de cette rue. De plus, le Département procédera au renouvellement de la couche de roulement.

Chaque collectivité s'engage en conséquence sur la prise en charge financière de la part des travaux lui incombant, selon les modalités décrites dans la convention jointe à la présente délibération.

Le présent avenant a pour objet de préciser les modifications financières et d'ajuster les participations respectives du Département et des communes prévues dans la convention initiale



Le coût total des travaux estimé à 210 000 € HT dans le cadre de la convention initiale, s'établit à 197 139.20 € HT, soit une diminution de 6.12 %

La répartition entre les communes s'établit donc comme suit :

- Commune du Gué-de-Longroi : 82 610.70 € HT
- Commune de Levainville : 17 836.40 € HT
- Commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien : **27 224 € HT**
- Département d'Eure-et-Loir : 69 468.10 € HT

L'avenant n°1 a été joint en annexe de la présente délibération et adressé à l'ensemble des conseillers le 05/03/2019 lors de l'envoi de la convocation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ARTICLE 1 : Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 à la Convention quadripartite avec le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et les communes du Gué-de-Longroi et Levainville telle que présentée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Autorise M. le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'application de la présente délibération dans la limite 27 224 € HT.

ARTICLE 3 : Autorise M. le Maire à signer toute pièce afférente au dossier.

DIVERS

10. RENDU COMPTE DES ARRETES DE M. LE MAIRE

	N°	Date	Libellé
Arrêtés	2019/01/001	04/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/01/002	09/01/2019	Occupation du domaine public place du Marché – Vente d'huîtres
	2019/01/003	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Basket pour des dates ponctuelles
	2019/01/004	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour une date ponctuelle
	2019/01/005	10/01/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA CHARTRES pour une date ponctuelle
	2019/01/006	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association La Boule Alnéloise pour une date ponctuelle
	2019/01/007	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/01/008	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'UCIA pour une date ponctuelle
	2019/01/009	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/010	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association PNCAR pour une date ponctuelle
	2019/01/011	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle
ARRETES	2019/01/012	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'APE Coursaget pour une date ponctuelle
	2019/01/013	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'école Emile Zola pour une date ponctuelle



	N°	Date	Libellé
Arrêtés	2019/01/001	04/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/01/002	09/01/2019	Occupation du domaine public place du Marché – Vente d'huîtres
	2019/01/003	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Basket pour des dates ponctuelles
	2019/01/004	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour une date ponctuelle
	2019/01/005	10/01/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA CHARTRES pour une date ponctuelle
	2019/01/006	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association La Boule Alnénoise pour une date ponctuelle
	2019/01/007	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/01/008	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'UCIA pour une date ponctuelle
	2019/01/009	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/010	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association PNCAR pour une date ponctuelle
	2019/01/011	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle
	2019/01/014	10/01/2019	Stationnement interdit des véhicules rue Hélène Boucher – Travaux de raccordement
	2019/01/015	10/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules rue des Vignerons – Travaux de raccordement aux réseaux
	2019/01/016	11/01/2019	Numérotation rue des Vignerons (AUNEAU)
	2019/01/017	16/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules rue des Vignerons – Travaux de raccordement aux réseaux
	2019/01/018	16/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit rue de la Chaumière – Travaux d'abaissement de trottoir pour une entrée de charretière
	2019/01/019	16/01/2019	Autorisation de stationnement rue de la Résistance – Déménagement au numéro 48
	2019/01/020	16/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit rue Hélène Boucher – Branchement gaz pour GRDF
	2019/01/021	16/01/2019	Rue barrée rue des Vignerons – Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules route de Garnet – Travaux de raccordement aux réseaux
	2019/01/022	16/01/2019	Rue barrée rue des Vignerons – Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules route de Garnet – Travaux de raccordement aux réseaux
	2019/01/023	17/01/2019	Location d'une salle communale par les Archives Départementales d'Eure-et-loir pour des dates ponctuelles
	2019/01/024	17/01/2019	Location d'une salle communale par l'association Cross Training & Bodyweight pour une date ponctuelle
	2019/01/025	17/01/2019	Location d'une salle communale par un particulier pour une date ponctuelle
	2019/01/026	17/01/2019	Location d'une salle communale par la protection civile pour une date ponctuelle
	2019/01/027	17/01/2019	Location d'une salle communale par la protection civile pour une date ponctuelle
	2019/01/028	17/01/2019	Circulation interdite des véhicules rue de la Mairie à BLEURY et stationnement interdit des véhicules parking de la Mairie – Visite de M. le Ministre chargé des relations avec le Parlement

	N°	Date	Libellé
Arrêtés	2019/01/001	04/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/01/002	09/01/2019	Occupation du domaine public place du Marché – Vente d'huîtres
	2019/01/003	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Basket pour des dates ponctuelles
	2019/01/004	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour une date ponctuelle
	2019/01/005	10/01/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA CHARTRES pour une date ponctuelle
	2019/01/006	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association La Boule Alnéloise pour une date ponctuelle
	2019/01/007	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/01/008	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'UCIA pour une date ponctuelle
	2019/01/009	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/010	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association PNCAR pour une date ponctuelle
	2019/01/011	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle
	2019/01/029	19/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/030	19/01/2019	Location d'une salle communale par l'association À vos ciseaux pour une date ponctuelle
	2019/01/031	19/01/2019	Location d'une salle communale par l'association Scrap Déco pour une date ponctuelle
	2019/01/032	19/01/2019	Location d'une salle communale par l'association À vos ciseaux pour des dates ponctuelles
	2019/01/033	19/01/2019	Location d'une salle communale par l'association Cross Training & Bodyweight pour une date ponctuelle
	2019/01/034	22/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tennis pour une date ponctuelle
	2019/01/035	22/01/2019	Location d'une salle communale par l'espace Jeunes pour une date ponctuelle
2019/01/036	22/01/2019	Location d'une salle communale par l'association Les Choraunes pour une date ponctuelle	
ARRETES	2019/01/037	23/01/2019	Stationnement interdit des véhicules parking Silo à Blé – Inauguration du site « Les Euréiales »
	2019/01/038	23/01/2019	Location d'une salle communale par l'association Équilibre Vitalité Énergie pour des dates ponctuelles
	2019/01/039	23/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tennis pour des dates ponctuelles
	2019/01/040	23/01/2019	Location d'une salle communale par le service d'aide à domicile Schweitzer pour une date ponctuelle
	2019/01/041	24/01/2019	Interdiction d'accès aux stades municipaux pour cause d'intempéries
	2019/01/042	24/01/2019	Arrêté réglementant les opérations de livraisons et l'utilisation des places sur le parking de la Mairie à BLEURY
	2019/01/043	24/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules avenue de Paris – Travaux de raccordement collectif
	2019/01/044	24/01/2019	Occupation du domaine public Grande rue Equillemont – Échafaudage



	N°	Date	Libellé
Arrêtés	2019/01/001	04/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/01/002	09/01/2019	Occupation du domaine public place du Marché – Vente d'huîtres
	2019/01/003	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Basket pour des dates ponctuelles
	2019/01/004	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour une date ponctuelle
	2019/01/005	10/01/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA CHARTRES pour une date ponctuelle
	2019/01/006	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association La Boule Alnéloise pour une date ponctuelle
	2019/01/007	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/01/008	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'UCIA pour une date ponctuelle
	2019/01/009	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/010	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association PNCAR pour une date ponctuelle
	2019/01/011	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle
	2019/01/045	24/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules rue de la Chaumière – Travaux de branchement gaz
	2019/01/046	25/01/2019	Location d'une salle communale par l'association Form & Fitness pour des dates ponctuelles
	2019/01/047	25/01/2019	Autorisation du maire d'ouvrir un débit temporaire à l'occasion d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique – 4S Foot Loto
	2019/01/048	28/01/2019	Arrêté portant création d'un emplacement réservé au stationnement des véhicules des personnes handicapées à mobilité réduite
	2019/01/049	29/01/2019	Location d'une salle communale par un particulier pour une date ponctuelle – ANNULÉ
	2019/01/050	29/01/2019	Location d'une salle communale par un particulier pour une date ponctuelle
	2019/01/051	30/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules rue Texier Gallas – Travaux d'abaissement de trottoir pour une entrée charretière
	2019/01/052	30/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules sur plusieurs rues – Travaux d'assainissement
	2019/01/053	30/01/2019	Arrêté permanent portant réglementation de la circulation sur les voies communales et les chemins ruraux, et sur les routes départementales en agglomération
	2019/01/054	30/01/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules route d'Aunay – Travaux de démolition de piliers de clôture
	2019/01/055	31/01/2019	Location d'une salle communale par l'association Cobra team Auneau Taekwondo pour une date ponctuelle
	2019/01/056	31/01/2019	Location d'une salle communale par l'association Danse et Rythme pour une date ponctuelle
	2019/01/057	31/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tennis pour une date ponctuelle
2019/01/058	31/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ACMA pour une date ponctuelle	
2019/01/059	31/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle	



	N°	Date	Libellé
Arrêtés	2019/01/001	04/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/01/002	09/01/2019	Occupation du domaine public place du Marché – Vente d'huîtres
	2019/01/003	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Basket pour des dates ponctuelles
	2019/01/004	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour une date ponctuelle
	2019/01/005	10/01/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA CHARTRES pour une date ponctuelle
	2019/01/006	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association La Boule Alnéloise pour une date ponctuelle
	2019/01/007	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/01/008	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'UCIA pour une date ponctuelle
	2019/01/009	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/010	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association PNCAR pour une date ponctuelle
	2019/01/011	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle
	2019/01/060	31/01/2019	Stationnement interdit des véhicules rue Thiers – Arrêté permanent de réglementation de stationnement
	2019/01/061	31/01/2019	Stationnement interdit des véhicules parking Silo à Blé dans le périmètre de sécurité
	Arrêtés	2019/02/062	01/02/2019
2019/02/063		01/02/2019	Location d'une salle communale par l'association Itinéraires pour des dates ponctuelles
2019/02/064		01/02/2019	Location d'une salle communale par un particulier pour une date ponctuelle
2019/02/065		02/02/2019	Arrêté d'interdiction d'accès aux stades municipaux pour cause d'intempéries – Stade de la Rochefoucauld
2019/02/066		02/02/2019	Arrêté d'interdiction d'accès aux stades municipaux pour cause d'intempéries – Stade Marc Héron
2019/02/067		02/02/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules Grande rue Equillemont – Travaux de branchement et de pose d'un coffret ENEDIS
2019/02/068		02/02/2019	Autorisation d'installation d'une grue – Construction de 5 logements collectifs
2019/02/069		05/02/2019	Arrêté permanent de réglementation de stationnement – rue de Dunkerque
2019/02/070		05/02/2019	Rue barrée avenue de Paris – Travaux d'étanchéité du pont et création d'un passage piéton sous l'ouvrage
2019/02/071		06/02/2019	Occupation du domaine public rue du Moulin – Échafaudage
2019/02/072		06/02/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules Grande rue Equillemont – Création de deux branchements AEP
2019/02/073		06/02/2019	Autorisation de stationnement rue Roullier – Déménagement au numéro 6
2019/02/074		06/02/2019	Location d'une salle communale par l'association Compagnie Les Papelous pour des dates ponctuelles
2019/02/075		06/02/2019	Location d'une salle communale par l'association e SA Basket pour des dates ponctuelles



	N°	Date	Libellé
Arrêtés	2019/01/001	04/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/01/002	09/01/2019	Occupation du domaine public place du Marché – Vente d'huîtres
	2019/01/003	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Basket pour des dates ponctuelles
	2019/01/004	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour une date ponctuelle
	2019/01/005	10/01/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA CHARTRES pour une date ponctuelle
	2019/01/006	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association La Boule Alnéloise pour une date ponctuelle
	2019/01/007	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/01/008	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'UCIA pour une date ponctuelle
	2019/01/009	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/010	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association PNCAR pour une date ponctuelle
	2019/01/011	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle
	2019/02/076	06/02/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA pour une date ponctuelle
	2019/02/077	06/02/2019	Location d'une salle communale par le syndicat cabinet GIF pour une date ponctuelle
	2019/02/078	06/02/2019	Location d'une salle communale par l'association Scrap Déco pour une date ponctuelle
	2019/02/079	06/02/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/02/080	06/02/2019	Location d'une salle communale par un particulier pour une date ponctuelle
	2019/02/081	06/02/2019	Location d'une salle communale par l'association ASMA pour une date ponctuelle
	2019/02/082	06/02/2019	Location d'une salle communale par l'association Auneau Football Club pour des dates ponctuelles
	2019/02/083	06/02/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour des dates ponctuelles
	2019/02/084	11/02/2019	Circulation et stationnement interdits des véhicules d'un poids supérieur à 3 T 5 – Sente de l'étang et parking
2019/02/085	12/02/2019	Location d'une salle communale par l'association Scrap Déco pour des dates ponctuelles	
2019/02/086	12/02/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles	
2019/02/087	12/02/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle	
2019/02/088	12/02/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA Hip-Hop pour des dates ponctuelles	
Arrêtés	2019/02/089	12/02/2019	Location d'une salle communale par l'association Auneau Football Club pour une date ponctuelle
	2019/02/090	12/02/2019	Location d'une salle communale par un particulier pour une date ponctuelle
	2019/02/091	12/02/2019	Location d'une salle communale par l'association Les Galipettes pour une date ponctuelle
	2019/02/092	14/02/2019	Occupation du domaine public rue du Moulin – Échafaudage



	N°	Date	Libellé
Arrêtés	2019/01/001	04/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/01/002	09/01/2019	Occupation du domaine public place du Marché – Vente d'huîtres
	2019/01/003	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Basket pour des dates ponctuelles
	2019/01/004	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour une date ponctuelle
	2019/01/005	10/01/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA CHARTRES pour une date ponctuelle
	2019/01/006	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association La Boule Alnéloise pour une date ponctuelle
	2019/01/007	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/01/008	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'UCIA pour une date ponctuelle
	2019/01/009	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/010	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association PNCAR pour une date ponctuelle
	2019/01/011	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle
	2019/02/093	14/02/2019	Arrêté permanent de réglementation de stationnement – interdiction 4 bis rue Guy de la Vasselais
	2019/02/094	14/02/2019	Circulation régulée sur plusieurs rues et stationnement interdit sur le parking du stade de la Rochefoucauld – Carnaval des Ecoles
	2019/02/095	15/02/2019	Occupation du domaine public rue Pasteur – Benne
	2019/02/096	15/02/2019	Stationnement interdit rue Pasteur devant le numéro 59 – Travaux de construction
	2019/02/097	15/02/2019	Stationnement interdit des véhicules rues de Chartres et de l'Épargne – Étude et aigillage de câble type fibre optique
	2019/02/098	16/02/2019	Location d'une salle communale par l'association Form & Fitness pour une date ponctuelle
	2019/02/099	16/02/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA Hip-Hop pour des dates ponctuelles
	2019/02/100	16/02/2019	Location d'une salle communale par l'association ES Judo Club AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/02/101	16/02/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/02/102	16/02/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/02/103	26/02/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules route de Gallardon – Travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité
	2019/02/104	26/02/2019	Circulation et stationnement interdits sente de l'étang sauf aux riverains - Travaux de réalisation d'une tranchée pour des réseaux de l'aménagement des toilettes publiques
	2019/02/105	26/02/2019	Stationnement interdit des véhicules parking du Silo à Blé – Inauguration du site « les Eurélaies »
	2019/02/106	26/02/2019	Stationnement interdit des véhicules sur les deux parkings de la place du Champ de Foire, le parking Sente de l'étang et le parking Chemin de Cadix – Manifestation sportive la Beauce Run
	2019/02/107	26/02/2019	Circulation alternée et stationnement interdit place du Champ de Foire – Travaux de pose de chambre sur trottoir et de pose de fourreaux sous chaussée pour fibre optique



	N°	Date	Libellé
Arrêtés	2019/01/001	04/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour des dates ponctuelles
	2019/01/002	09/01/2019	Occupation du domaine public place du Marché – Vente d'huîtres
	2019/01/003	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Basket pour des dates ponctuelles
	2019/01/004	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ESA Tir à l'Arc pour une date ponctuelle
	2019/01/005	10/01/2019	Location d'une salle communale par le cabinet CITYA CHARTRES pour une date ponctuelle
	2019/01/006	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association La Boule Alnéloise pour une date ponctuelle
	2019/01/007	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association OACLA pour une date ponctuelle
	2019/01/008	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'UCIA pour une date ponctuelle
	2019/01/009	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association CHB AUNEAU pour une date ponctuelle
	2019/01/010	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association PNCAR pour une date ponctuelle
	2019/01/011	10/01/2019	Location d'une salle communale par l'association ADSBCA pour une date ponctuelle
	2019/02/108	26/02/2019	Arrêté permanent de réglementation de stationnement – interdiction rue Carnot avant le numéro 18
	2019/02/109	26/02/2019	Occupation du domaine public rue Pasteur – Échafaudage
	2019/02/110	26/02/2019	Rue barrée avenue de Paris – Réalisation d'une tranchée pour des réseaux de l'aménagement des toilettes publiques
	2019/02/111	26/02/2019	Autorisation d'installation d'une grue – 22 place du Marché – Travaux d'étanchéité de toiture au crédit mutuel
	2019/02/112	26/02/2019	Interdiction d'accès aux stades municipaux pour cause d'intempéries – Stade de la Rochefoucauld
	2019/02/113	27/02/2019	Arrêté de délégation de fonctions – M. BEIGNON
	2019/02/114	27/02/2019	Circulation alternée et stationnement interdit des véhicules route de Gallardon – Travaux de réfection de voirie
2019/02/115	27/02/2019	Arrêté portant réglementation de la circulation rue Aristide Briand – Implantation de deux plateaux surélevés	

11. QUESTION DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h00

Michel SCICLUNA
Maire



